



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Rapport de la première phase des ateliers de formation des acteurs de la chaîne PPBS à l'amélioration de la sensibilité des PTAB des structures du MAEP aux ODD

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Phase de Grand Popo, du 16 au 18 novembre 2021

TABLE DES MATIERES

I. Présentation des communications	4
A. Historique sur les odd au Bénin.....	4
B. Démarche méthodologique d'analyse de la sensibilité des pta aux odd	6
C. Restitution des résultats d'analyse de la sensibilité du pta /maep, exercice 2021, du ministère aux cibles prioritaires des odd.....	8
D. Analyse, suivi et évaluation des politiques sectorielles.....	9
E. Théorie de changement d'un programme	9
II. Travaux de groupe	10
III. Synthèse des recommandations	10
Annexes	12

INTRODUCTION

Le 25 septembre 2015, 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) déclinés en 169 cibles ont été adoptés par 193 pays membres des Nations Unies. Ces ODD forment le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, préserver l'environnement et assurer l'avènement de sociétés plus pacifiques et inclusives.

Pour une mise en œuvre efficace de cet agenda, il a été instauré un mécanisme de suivi et d'examen des progrès au niveau mondial et chaque pays devrait à son tour procéder au suivi, à l'évaluation et au reporting des progrès accomplis au niveau national. Les Etats doivent de ce fait entreprendre et mettre en œuvre des actions leur permettant d'accélérer la marche vers le développement durable.

Au Bénin, cette coordination et suivi-évaluation est assurée par le Ministère du Plan et du Développement à travers la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD). Ainsi grâce à l'appui technique et financier de la GIZ, à travers le projet d'Appui Conseil Macroéconomique pour la Réduction de la Pauvreté dans le contexte de l'Agenda 2030 (ACMERP-2030), il est mis en place une application dénommée "MeSODD" pour analyser en amont le degré de prise en compte des ODD dans les Plans de Travail Annuel (PTA) et les effets des actions des ministères sectoriels sur les ODD.

Où se situe l'état des actions du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) dans l'atteinte des ODD ? Comment améliorer les niveaux de connaissances des acteurs d'élaboration du PTA sur les ODD ? Que faire pour que les prochains Plans de Travail Annuels du MAEP soient plus sensibles aux ODD ? Quels sont les outils pertinents d'analyse, de suivi et d'évaluation des projets/programmes ?

Du 16 au 18 novembre 2021 à Grand Popo, s'est déroulée à l'Hôtel No Stress la dernière des trois sessions de renforcement de capacités des acteurs de la chaîne PPBS à l'amélioration de la sensibilité des PTAB des structures du MAEP aux ODD. La liste de présence des participants est jointe en annexe au présent rapport. Les trois sessions de formation ont été réalisées avec l'accompagnement technique des cadres du Ministère de Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale (DGCS-ODD, DGEOCS), la DPP/MAEP et l'appui financier de ProACPA (Projet d'Appui Conseil pour la Promotion des filières Soja et Volaille GIZ).

De façon spécifique, il s'agira lors de chaque session, de :

- Présenter l'historique des ODD au Bénin ;

- Informer les acteurs sur la démarche méthodologique d'analyse de la sensibilité des PTA aux ODD ;
- Restituer les résultats de l'analyse de la sensibilité du PTAB 2021, du MAEP aux cibles prioritaires des ODD.
- Analyser de concert les actions/activités prévues dans le PTA 2022 par structure invitée du MAEP pour en améliorer la sensibilité aux ODD ;
- Outiller les participants sur l'analyse, le suivi et l'évaluation des politiques.

I. Présentation des communications

A. Historique sur les ODD au Bénin

Il convient de retenir en substance de cette première communication que la mise en œuvre des ODD a été effective malgré le renouvellement de la classe politique en 2016. Leur arrimage aux nouveaux documents de planification des actions gouvernementales a été un exercice aisé en raison de la venue à échéance des anciens. La priorisation des cibles a découlé de l'appropriation des objectifs nationaux de planification du développement, afin d'en retenir des cibles pertinentes et atteignables. Les autres cibles, non prioritaires, comprennent également les cibles de mise en œuvre. Par ailleurs de nombreuses interventions intégrées sont planifiées, notamment pour susciter l'adhésion et l'appropriation des ODD à la base. La participation aux rencontres internationales de réflexion sur la mise en œuvre des ODD a grandement contribué à l'élaboration des cadres juridiques et politiques, les mécanismes institutionnels. Les premières interrogations ont pu être notées.

Q : Quelle est la différence entre les cibles de résultats, et les cibles de mise en œuvre ? Il y a-t-il des outils permettant d'estimer sur une tranche de la population l'évolution des ODD ?

Suivant la recommandation spécifique de l'agenda des ODD d'adapter ces derniers aux problématiques de développement des pays, la priorisation des cibles a découlé de l'appropriation des objectifs nationaux de planification du développement, afin d'en retenir des cibles pertinentes et atteignables appelées cibles prioritaires. Les autres cibles, non prioritaires, sont qualifiées de cibles de mise en œuvre car leur atteinte contribue à la mise en œuvre des cibles prioritaires.

Q : Les projets privés sont-ils appelés à aligner leurs activités sur les priorités ODD ?

Au cours de la réalisation du costing des ODD, les ONG et OSC ont été associés. Un cadre de concertation a été mis en place avec les OSC, afin de les informer, les sensibiliser, puis les impliquer aux processus et moyens de mise en œuvre des ODD. Également un cadrage des PTF permet de les sensibiliser afin qu'ils puissent contribuer à l'orientation des actions des OSC.

Q : Au MAEP, pourquoi toutes les activités sont regroupées autour du PA, alors qu'il y en a d'autres ? Comment mieux réaliser la grille de remplissage des PTA en ne ciblant pas les autres programmes ?

Toutes les activités sont classées dans le programme agriculture, car il regroupe les programmes métiers (PA ? PE ? PPA et PPS). Une structure dans son orientation de travail ne peut se retrouver dans tous les programmes. Les activités doivent être spécifiquement orientés, afin de permettre d'évaluer au mieux les résultats fournis.

Q : Le principe de « ne laisser personne de côté », est-il réalisé avec l'évolution qualitative de l'économie ?

L'évaluation du niveau économique est alignée sur le niveau du PIB du pays, en fonction de certains indicateurs macroéconomiques. Cependant la perception de la pauvreté au sein de la population tient compte d'indices plus spécifiques, et met en lumière des disparités et des incohérences quant à la qualité de vie et la répartition des richesses au sein de la population.

Q : Quels sont les outils et méthodes permettant de certifier la fiabilité des résultats d'enquête exploités ?

Les outils des TIC permettent d'améliorer la fiabilité, à travers les outils de géolocalisation, les pré-enquêtes, les photos, la certification des signatures, etc. ils sont à associer avec la fiche classique d'enquête, et les sensibilisations de la population.

Q : Quel a été le processus d'élaboration du costing des ODD ? Quel est le pourcentage de mobilisation à ce jour ?

Pour chaque cible ODD, il existe un certain nombre d'actions relatives. Elles ont été la base des évaluations de coût du programme de mise en œuvre des ODD. Ce sont des projections en termes de coût, ainsi que de compétences utiles et

existantes. Pour exemple la cartographie des PTF contributeurs à l'atteinte des ODD pour l'atteinte des ODD a été réalisée, tout comme des efforts de financement internationaux sont intervenus pour des projets à fort impact ODD, d'un montant de 42 mille milliards.

Q : Comment ont été attribués les cibles/objectifs/axes par secteur, notamment celle du MAEP ? Et quels sont les outils de vulgarisation au niveau des structures ?

Tous les secteurs ont des cibles référencées, en fonction de leurs axes d'action. Pour le MAEP sont attribués 03 cibles prioritaires sur l'ODD 2 (2.1, 2.2, et 2.3), puis sur l'ODD14 (14.2 et 14.3). Les ODD 1, 3, 12, 15, et 17 viennent en complément des objectifs ou s'imposent au travers des besoins et des activités. Cependant toutes les structures peuvent contribuer aux autres ODD à travers leurs activités respectives. De même que certains ODD s'imposent de façon transversale aux activités, comme l'ODD 16 (bonne gouvernance). Les attributions sectorielles ont été définis en fonction des objectifs spécifiques aux secteurs. Cependant l'appropriation et la vulgarisation des cibles se poursuit jusqu'à la fin de l'agenda. Les échanges et contributions diverses comme celle-ci y participent.

B. Démarche méthodologique d'analyse de la sensibilité des PTA aux ODD

L'objectif de la DGCSE est de faire en sorte que la qualité des interventions au dernier niveau d'opérationnalisation des ODD soit améliorée. L'application *MeSODD* a été mis en place en 2017 grâce au financement de la GIZ, afin d'obtenir une meilleure évaluation des PTA des ministères dès 2018. L'accès à la plateforme est autorisé aux administrateurs et points focaux ODD, car ce sont eux qui y chargent les PTA. Les détails d'analyse des PTA y sont décrits par ministère et par année. La validation et la vérification des PTA se fait par les DPP. La classification des activités les regroupe en 4 types : consommation, production, soutien et consommation. Les 4 natures d'activités sont liées par un effet de causalité. Les activités de soutien sont celles qui ont trait à la mobilisation des différentes ressources nécessaires à la réalisation des objectifs. L'amélioration des capacités et l'habilitation de ces ressources afin de les rendre pleinement compétentes à exercer ou servir l'objectif constituent les activités habilitantes. Ces 2 catégories sont des préalables aux activité de production, dont l'objectif est la fourniture des biens et services de consommation. Et en finalité de chaîne, les activités de consommation, suite aux activités de

production contribuent à rendre qualitativement disponibles les biens produits aux bénéficiaires. Cette classification est le premier niveau de l'évaluation de la sensibilité des PTA aux ODD. Viennent ensuite les critères d'adaptabilité à l'indicateur ODD ciblée, puis de localisation géographique de l'activité. Les cotations sont effectuées directement par l'application, en tenant compte des critères précédemment cités.

Q : Le SICOREF servira bientôt à générer les PTA. Un lien sera-t-il fait entre le MESODD et lui ?

Non, il n'y a pas de pont entre les deux applications. Un programme permet d'exploiter directement les PTA pour qu'ils soient chargés dans le MeSODD, car tous les éléments du PTA ne sont pas pris en compte. Le format habituel des PTAB est suffisant pour son exploitation.

Q : Les activités de soutien n'ont-ils pas d'importance dans la sensibilité des PTA aux ODD ?

Les activités de soutien sont celles qui ont trait à la mobilisation des différentes ressources nécessaires à la réalisation des objectifs. Elles n'apportent pas directement les biens et services à la consommation. C'est pourquoi leur impact sur les ODD est inférieur à celui des activités de production et de consommation. Ce qui explique leur poids plus faible à l'analyse de la sensibilité aux ODD.

Q : Quand se fait l'évaluation de la sensibilité des PTAB ?

C'est une évaluation ex ante des PTAB qui se fait. Une analyse spécifique est réalisée, conjointement avec les CSE. Les critères sont les mêmes pour toutes les structures. Cependant l'analyse des PTA en début d'exercice des PTAB, est réalisée de façon spécifique à chaque ministère, et les évaluateurs travaillent de concert avec les responsables suivi-évaluation de ceux-ci. Les logiques d'interventions sont questionnées. Une marge d'erreur est possible, et elle est prise en compte dans les processus de notation. Cela permet également de stimuler l'intérêt des PTF au plus tôt.

C. Restitution des résultats d'analyse de la sensibilité du PTA /MAEP, exercice 2021, du ministère aux cibles prioritaires des ODD

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) a régulièrement participé aux activités d'analyse de sensibilité dès l'exercice 2018. Les PTA/MAEP de 2018, 2019, 2020 et 2021 présentent respectivement les sensibilités de 42.47%, 39.70%, 55.09% et 50.56% correspondant à l'appréciation « Assez sensible ».

L'analyse de la répartition des activités selon les cibles prioritaires ODD montre que sur l'ensemble des activités, 76.06% des activités du MAEP impactent tous les ODD. Notamment, l'ODD 16 (16.2 ; 16.3 ; 16.5 ; 16.6 ; 16.9) est impacté par 40.30% des interventions du MAEP. Ce qui dénote la prise en compte de la gouvernance dans les activités programmées par le MAEP.

Ces résultats peu satisfaisants s'expliquent principalement par la programmation croissante d'activités de suivi, de mesures, de contrôle, et autres outils d'accompagnement des activités des producteurs, qui sont considérés comme des activités de soutien. Contrairement à celles qui sont directement en lien avec les produits ou leur mise en consommation (volume de production, assurance qualité du produit, etc.). L'importance des activités de bonne gouvernance doit baisser et laisser place aux activités de production, les acquis devant être mis à profit dans les années suivantes, pour leur mise en œuvre.

Q : Quels sont les cibles/objectifs/axes du MAEP

Tous les secteurs ont des cibles référencées, en fonction de leurs axes d'action. Pour le MAEP sont attribués 03 cibles prioritaires sur l'ODD 2 (2.1, 2.2, et 2.3), puis sur l'ODD14 (14.2 et 14.3) qui sont les cibles de mise en œuvre. Les ODD 1, 3, 12, 15, et 17 viennent en complément des objectifs ou s'imposent au travers des besoins et des activités. Cependant toutes les structures peuvent contribuer aux autres ODD à travers leurs activités respectives. De même que certains ODD s'imposent de façon transversale aux activités, comme l'ODD 15 (bonne gouvernance).

Q : En termes de performances, au dernier trimestre, le PE était le dernier, tandis qu'il est le plus sensible aux ODD. Il en est de même pour le MEF. Comment cela s'explique-t-il ?

La performance est évaluée avec la qualité de l'exécution, tandis que la sensibilité est évaluée en fonction de la nature des activités. Dans le processus de production du secteur public, certaines structures ne sont pas dans la

chaîne de production. Ils ne peuvent donc pas dans leurs attributions et activités, leurs champs d'intervention, leur rôle de soutien ne leur permet pas d'être extrêmement sensibles aux ODD. Par ailleurs, les résultats de l'évaluation ex ante des interventions du MAEP montre la forte dominance des activités habilitantes et de soutien dans l'ensemble des activités programmées à ce jour. Elles représentent respectivement 35.4% et 35.03% des activités programmées. Les activités de production et de consommation sont par contre faiblement représentées. Les subtilités liées à la formulation correcte des activités doivent permettre de relever leurs objectifs de production.

D. Analyse, suivi et évaluation des politiques sectorielles, Théorie du changement

Cette communication a présenté les outils et moyens pour identifier toutes les parties liées de près ou de loin à un projet-donné, déterminer leurs niveaux d'implication, et les conséquences de leurs actions sur le projet. Les différentes typologies d'évaluation, ainsi que leurs objectifs ont été présentés.

Le cadre logique est un outil largement utilisé par tous les organismes de développement publics et privés. Il sert de synthèse du projet et permet également de prévoir, avant la mise en œuvre du projet, un système d'évaluation. Il représente une synthèse des éléments de la théorie du changement. Cependant, il y a des subtilités qui n'apparaissent pas dans le cadre logique. Ce dernier contient par exemple la colonne des « hypothèses critiques » permettant de cibler les risques les plus élevés à la réalisation des projets. Elle n'est pas aussi détaillée que la cartographie des risques qui prend également en compte les risques les plus élémentaires.

E. Théorie de changement (ToC) d'un programme

Il faut retenir que la théorie de changement est une description claire du processus par lequel une intervention devrait produire les résultats escomptés, la chaîne de causalité sous-jacente ainsi que les conditions externes qui pourraient influencer l'observation des changements. Ceux-ci peuvent être mesurés à un coût raisonnable, grâce aux indicateurs appropriés.

La TDC est importante car elle est présente une évaluation d'impact, et retrace clairement la cartographie des transformations attendues, et tous les facteurs qui en découlent, ainsi que les moyens de s'assurer de leurs réalisations. Elle va au-delà de la transformation des objectifs en résultats. C'est également un

redoutable outil de négociation dans un document de projet, et peut être associé au TDR ou au Cadre logique de projet.

Il est recommandé aux participants d'aller vers le **Guide national d'évaluation des politiques publiques** pour les définitions, outils, et procédures de réalisation des différents extrants mis à contribution dans les processus de suivi et évaluation des actions.

Q : L'existence d'un plan stratégique, assorti d'un plan opérationnel, nécessite t'elle qu'on fasse chaque année une ToC ?

La ToC permet d'évaluer les impacts des plans stratégiques sur les cibles. C'est un outil d'analyse et de projection des impacts des actions sur les cibles visées. Elle nécessite d'être réalisée au départ, et actualisée à la fin de chaque exercice de planification stratégique. Elle aide à évaluer l'efficacité des démarches et guide les améliorations. Elle permet également de mieux visualiser les risques encourus ou à venir. En l'associant avec la cartographie des risques, la planification des programmes devient encore plus efficace.

II. TRAVAUX DE GROUPE

L'importance de la maîtrise de la nature des activités ne devrait pas conduire à la dispersion des objectifs primaires des projets/programmes et structures en recherchant à opérationnaliser tous les ODD. Ainsi, afin de consolider l'apprentissage effectué, une analyse du contenu des PTA 2021 et/ou 2022 des différentes structures présentes a été réalisée, d'abord individuellement, puis en plénière. L'occasion a été donnée aux participants de mieux appréhender la formulation adéquate des activités, ainsi que leur classification (Cf Annexes 1, 2 et 3).

III. SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

A l'issue de la présentation des différentes communications ainsi que des échanges fructueux qui les ont meublés, plusieurs recommandations ont été formulées. La synthèse de celles retenues après analyse se présente comme suit :

N°	Recommandations	Responsable	Associés	Délai d'exécution	Observations
1	Rendre disponible le manuel de typologie par nature d'activités ODD	DGCS-ODD	DPP	Mars 2022	
2	Poursuivre la formation et le recyclage des structures à la sensibilité des activités des PTAB aux ODD	DPP	DGCS-ODD	Mai 2022	
3	Former les structures à l'élaboration de la théorie du changement.	DPP		Mai 2022	

Le rapporteur

Murielle AGONSANOU

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des activités par nature et budgets d'activités

Structure	Nombre D'activités	Montant/Nature				
		Consommation	Production	Capacitante	Soutien	Total
ATDA 6	69	0%	51%	4%	45%	100%
ATDA 7	97	5%	48%	3%	44%	100%
DT	195	11%	7%	15%	66%	100%

Annexe 2 : Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Structure	Provenance	Sexe	Contact
1	DE SOUZA Alfred	DCAIFE	Cotonou	M	97 71 26 49
2	AGOSSOU A. Ernestine	DLROPEA	Cotonou	F	66 32 38 01
3	ADOKOU A. Rock G.	ATDA 6	Pobè	M	97 01 38 71
4	AYIHONSOU Philemon	REDAD	Abomey- Calavi	M	97 01 38 71
5	ASSANI Abdoulazize	DE	Cotonou	M	97 07 02 23
6	DOSSOU Tata Michel	DGCS-ODD	Cotonou	M	95 19 01 09
7	DOHOUNKPAN G. Anthelme	DPH	Cotonou	M	95 34 82 50
8	HOUNGA Euloge	DDAEP MONO	Lokossa	M	96 98 87 28
9	KATA Bienvenu	DDAEP COUFFO	Aplahoué	M	96 79 84 76
10	TIGRI Aunacisse	DGEOCS	Cotonou	M	97 73 53 57
11	AGOSSOU V. Tanguy	DDAEP LITTORAL	Cotonou	M	95 62 01 62
12	MOUSSE Carel Brain	DGCS-ODD	Cotonou	M	97 88 81 07
13	ODOUN-IFA Alexis	ATDA 7	Abomey- Calavi	M	97 88 03 21
14	KOSSI Gwladys	DPP/MAEP	Cotonou	F	69 00 35 24
15	AGONSANOU Murielle	DPP/MAEP	Cotonou	F	96 87 44 13
16	ADJIGBEY Melchior	DPP/MAEP	Cotonou	M	67 48 25 78

17	ZINSOU G. Godwin	DPP/MAEP	Cotonou	M	66 82 33 21
18	SALIFOU Alim	DPP/MAEP	Cotonou	M	97 13 74 00